

## CONVOCAATION

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Comité Syndical de SYCLUM, qui se tiendra le :

**Mardi 27 janvier 2026 à 18h00**

**Espace partagé au siège des Balcons du Dauphiné**

**100 Allée des Charmilles 38510 ARANDON-PASSINS**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire à mes salutations distinguées.

Le Président  
Frédéric GONZALEZ



**ORDRE DU JOUR :** (voir au verso).

En tant que titulaire, vous recevez seul cette convocation.

**En cas d'empêchement, vous devez en priorité contacter un suppléant de votre communauté de communes pour vous remplacer (voir liste ci-jointe).**

Le don de pouvoir à un autre délégué titulaire doit être réservé à l'absence de disponibilité de suppléance. Rappel : le pouvoir ne compte pas dans le calcul du quorum.

Les délégués suppléants et les conseillers communautaires sont destinataires d'une information, conformément à la Loi Engagement et Proximité.

## ORDRE DU JOUR COMITE SYNDICAL DU 27/01/2026

Appel des présents

Relevé des décisions

Approbation du compte-rendu du 04/11/2025

### **1<sup>ère</sup> Partie : Finances**

- Débat d'orientation budgétaire
- Participations 2026
- Annulation de créances

### **2<sup>ème</sup> Partie : Déchèteries – Tri & Réduction des déchets**

- St Romain de Jalionas
- Convention réemploi
- Convention avec l'ARCA

### **3<sup>ème</sup> Partie : Ressources Humaines**

- Créations de postes
- Ouverture du poste de responsable du service Maintenance aux contractuels

### **4<sup>ème</sup> Partie : Questions diverses**

